

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Saint Cyr en Val - (1) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21450272600018

POSTE COMPTABLE : SGC ORLEANS METROPOLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Commune de St Cyr en Val (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	47
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	49
B9 - Etat du personnel	50
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	53

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 388

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 544,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 661,95
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 718,62
3	Dépenses d'équipement brut / population	206,88
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	10,33
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	57,56 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	101,40 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	12,04 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3,30 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

S²LOW

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	I
	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3 0,00

RESTES A REALISER N-1		
Dépenses	Recettes	Solde (B)
I + II	0,00	III + IV 0,00
I	0,00	B1 0,00
II	0,00	B2 0,00
		B3 0,00

TOTAL	A1 + B1	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
Investissement	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

	II	
		A

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	1 040 286,09	1 276 553,56
	+	+
REPORTS	236 267,47	0,00
	(si solde négatif)	(si solde positif)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	0,00
	=	=
Total de la section d'investissement (2)	1 276 553,56	1 276 553,56

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	5 830 684,99	5 830 684,99
	+	+
REPORTS	0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	0,00
	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	5 830 684,99	5 830 684,99

	7 107 238,55	
TOTAL DU BUDGET (4)	7 107 238,55	7 107 238,55

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	15 913,50	75 151,50	9 139,00	9 139,00	84 290,50
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	174 525,13	0,00	294 302,00	294 302,00	294 302,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	865 469,17	109 927,79	455 512,50	455 512,50	565 440,29
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	613 642,72	51 188,18	0,00	0,00	51 188,18
Total des dépenses d'équipement		1 669 550,52	236 267,47	758 953,50	758 953,50	995 220,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	211 753,82	0,00	273 341,39	273 341,39	273 341,39
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		271 753,82	0,00	273 341,39	273 341,39	273 341,39
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 941 304,34	236 267,47	1 032 294,89	1 032 294,89	1 268 562,36

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	7 991,20		7 991,20	7 991,20	7 991,20
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		7 991,20		7 991,20	7 991,20	7 991,20

TOTAL	1 949 295,54	236 267,47	1 040 286,09	1 040 286,09	1 276 553,56
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 553,56
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	507 509,20	0,00	63 569,50	63 569,50	63 569,50
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	350 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		857 509,20	0,00	663 569,50	663 569,50	663 569,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	174 700,00	0,00	197 984,06	197 984,06	197 984,06
Total des recettes financières		474 700,00	0,00	412 984,06	412 984,06	412 984,06
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 332 209,20	0,00	1 076 553,56	1 076 553,56	1 076 553,56

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	434 839,62		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	182 246,72		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		617 086,34		200 000,00	200 000,00	200 000,00

TOTAL	1 949 295,54	0,00	1 276 553,56	1 276 553,56	1 276 553,56
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 553,56
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

192 008,80

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et



réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 624 691,00	0,00	1 794 404,74	1 794 404,74	1 794 404,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 501 500,00	0,00	3 241 000,00	3 241 000,00	3 241 000,00
014	Atténuations de produits	52 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	472 618,66	0,00	445 086,17	445 086,17	445 086,17
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 650 809,66	0,00	5 520 490,91	5 520 490,91	5 520 490,91
66	Charges financières	106 449,20	0,00	104 194,08	104 194,08	104 194,08
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 768 258,86	0,00	5 630 684,99	5 630 684,99	5 630 684,99

023	Virement à la section d'investissement (4)	434 839,62		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	182 246,72		200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		617 086,34		200 000,00	200 000,00	200 000,00

TOTAL	5 385 345,20	0,00	5 830 684,99	5 830 684,99	5 830 684,99
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 830 684,99
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	616 620,00	0,00	620 820,00	620 820,00	620 820,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 038 976,00	0,00	1 058 976,00	1 058 976,00	1 058 976,00
731	Fiscalité locale	2 846 577,00	0,00	3 187 380,00	3 187 380,00	3 187 380,00
74	Dotations et participations (3)	643 181,00	0,00	679 949,85	679 949,85	679 949,85
75	Autres produits de gestion courante (3)	227 000,00	0,00	248 300,00	248 300,00	248 300,00
Total des recettes de gestion courante		5 372 354,00	0,00	5 820 425,85	5 820 425,85	5 820 425,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	5 000,00	0,00	2 267,94	2 267,94	2 267,94
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 377 354,00	0,00	5 822 693,79	5 822 693,79	5 822 693,79

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	7 991,20		7 991,20	7 991,20	7 991,20
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		7 991,20		7 991,20	7 991,20	7 991,20

TOTAL	5 385 345,20	0,00	5 830 684,99	5 830 684,99	5 830 684,99
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 830 684,99
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	192 008,80
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	7 991,20	7 991,20
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	273 341,39	0,00	273 341,39
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	84 290,50	0,00	84 290,50
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	294 302,00	0,00	294 302,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	565 440,29	0,00	565 440,29
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	51 188,18	0,00	51 188,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 268 562,36	7 991,20	1 276 553,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 276 553,56
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 794 404,74		1 794 404,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 241 000,00		3 241 000,00
014	Atténuations de produits	40 000,00		40 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	445 086,17	0,00	445 086,17
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	104 194,08	0,00	104 194,08
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	5 000,00	200 000,00	205 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		5 630 684,99	200 000,00	5 830 684,99

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 830 684,99
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	215 000,00	0,00	215 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	63 569,50	0,00	63 569,50
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	600 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		200 000,00	200 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	197 984,06		197 984,06
Recettes d'investissement – Total	1 076 553,56	200 000,00	1 276 553,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 276 553,56

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	25 000,00		25 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	620 820,00		620 820,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 058 976,00		1 058 976,00
731 Fiscalité locale	3 187 380,00		3 187 380,00
74 Dotations et participations (8)	679 949,85		679 949,85
75 Autres produits de gestion courante (8)	248 300,00	0,00	248 300,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	2 267,94	7 991,20	10 259,14
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	5 822 693,79	7 991,20	5 830 684,99

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 830 684,99



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	1 949 295,54	236 267,47	0,00	1 040 286,09	1 040 286,09	0,00	1 040 286,09	1 276 553,56
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 913,50	75 151,50	0,00	9 139,00	9 139,00	0,00	9 139,00	84 290,50
204 Subventions d'équipement versées (9)	174 525,13	0,00	0,00	294 302,00	294 302,00	0,00	294 302,00	294 302,00
21 Immobilisations corporelles	865 469,17	109 927,79	0,00	455 512,50	455 512,50	0,00	455 512,50	565 440,29
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	613 642,72	51 188,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 188,18
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 669 550,52	236 267,47	0,00	758 953,50	758 953,50	0,00	758 953,50	995 220,97
10 Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	211 753,82	0,00	0,00	273 341,39	273 341,39	0,00	273 341,39	273 341,39
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	271 753,82	0,00	0,00	273 341,39	273 341,39	0,00	273 341,39	273 341,39
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 941 304,34	236 267,47	0,00	1 032 294,89	1 032 294,89	0,00	1 032 294,89	1 268 563,36
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	7 991,20			7 991,20	7 991,20		7 991,20	7 991,20
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	7 991,20			7 991,20	7 991,20		7 991,20	7 991,20
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
Total des dépenses d'investissement cumulées								
								1 276 553,56

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

D : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

S2LO

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	1 949 295,54	0,00	1 276 553,56	1 276 553,56	1 276 553,56
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	507 509,20	0,00	63 569,50	63 569,50	63 569,50
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	350 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	857 509,20	0,00	663 569,50	663 569,50	663 569,50
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	300 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	174 700,00	0,00	197 984,06	197 984,06	197 984,06
Total des recettes financières	474 700,00	0,00	412 984,06	412 984,06	412 984,06
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 332 209,20	0,00	1 076 553,56	1 076 553,56	1 076 553,56
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	434 839,62		0,00	0,00	200 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	182 246,72		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	617 086,34		200 000,00	200 000,00	200 000,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					
Affectation au compte 1068 (8)					
Total des recettes d'investissement cumulées					
					1 276 553,56

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le



ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	1 949 295,54	236 267,47	0,00	1 040 286,09	1 040 286,09	0,00	1 040 286,09	1 276 553,56
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	75 151,50	0,00	9 139,00	9 139,00	0,00	9 139,00	84 290,50
2031	Frais d'études	1 711,50		9 139,00	9 139,00	0,00	9 139,00	84 290,50
2033	Frais d'insertion	2 688,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	11 514,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	174 525,13	0,00	294 302,00	294 302,00	0,00	294 302,00	294 302,00
2046	Attributions compensation investissement	174 525,13		294 302,00	294 302,00	0,00	294 302,00	294 302,00
21	Immobilisations corporelles	109 927,79	0,00	455 512,50	455 512,50	0,00	455 512,50	565 440,29
2128	Autres agencements et aménagements	21 651,04		0,00	0,00	0,00	0,00	10 468,48
21316	Equipements du cimetière	2 638,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	450 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	362 132,26		92 702,00	92 702,00	0,00	92 702,00	144 464,72
21352	Bâtiments privés	0,00		85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00	93 194,23
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	3 150,00
2151	Réseaux de voirie	0,00		40 130,50	40 130,50	0,00	40 130,50	40 130,50
2152	Installations de voirie	0,00		18 150,00	18 150,00	0,00	18 150,00	18 150,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21538	Autres réseaux	11 892,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	44 244,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	5 609,33		6 600,00	6 600,00	0,00	6 600,00	8 551,33
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	419,30		28 340,00	28 340,00	0,00	28 340,00	28 340,00
21821	Matériel de transport ferroviaire	1 414,20		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	32 972,33
21831	Matériel informatique scolaire	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	7 821,39
21838	Autre matériel informatique	0,00		16 440,00	16 440,00	0,00	16 440,00	32 231,58
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 509,05		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	6 851,39
2185	Matériel de téléphonie	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

S²LOW

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		III = I + II			
2188	Autres immobilisations corporelles	4 995,60		56 150,00	56 150,00	0,00	56 150,00	61 145,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	613 642,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 188,18
2313	Constructions	613 642,72		0,00	0,00	0,00	0,00	51 188,18
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 669 550,52	0,00	758 953,50	758 953,50	0,00	758 953,50	995 220,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	211 753,82		273 341,39	273 341,39		273 341,39	273 341,39
1641	Emprunts en euros	210 253,82		273 341,39	273 341,39		273 341,39	273 341,39
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
	Total des dépenses financières	271 753,82	0,00	273 341,39	273 341,39	0,00	273 341,39	273 341,39
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 941 304,34	0,00	1 032 294,89	1 032 294,89	0,00	1 032 294,89	1 268 566,36
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	7 991,20		7 991,20	7 991,20		7 991,20	7 991,20
	Reprise sur autofinancement antérieur	7 991,20		7 991,20	7 991,20		7 991,20	7 991,20
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	686,00		7 991,20	7 991,20		7 991,20	7 991,20
13918	Autres subventions d'équipement transf.	6 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13935	Amendes radars automatiques et de police	1 305,20		0,00	0,00		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le
ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DES²LO

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	0,00	I		0,00	II		0,00	0,00
041	0,00			0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	7 991,20			7 991,20	7 991,20		7 991,20	7 991,20

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUILIBREMENT

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

	III
	A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	I	II	III = I + II	1 276 553,56	1 276 553,56
018	1 949 295,54	0,00	1 276 553,56	0,00	0,00
13	507 509,20	0,00	63 569,50	63 569,50	63 569,50
1311	30 000,00	0,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00
13158	101 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	54 709,20	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	18 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13241	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	0,00	0,00	4 569,50	4 569,50	4 569,50
1328	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	237 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	350 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
1641	350 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	857 509,20	0,00	663 569,50	663 569,50	663 569,50
10	300 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
10222	250 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
10226	50 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	174 700,00	0,00	197 984,06	197 984,06	197 984,06
Total des recettes financières	474 700,00	0,00	412 984,06	412 984,06	412 984,06
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 332 209,20	0,00	1 076 553,56	1 076 553,56	1 076 553,56
021	434 839,62	0,00	0,00	0,00	0,00
040	182 246,72	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
28031	16 842,90	0,00	8 498,00	8 498,00	8 498,00
28033	1 585,86	0,00	1 585,87	1 585,87	1 585,87
28046	26 160,12	0,00	27 727,01	27 727,01	27 727,01
2805	6 191,17	0,00	11 529,75	11 529,75	11 529,75

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

D : 045-214502726-20230123-0012023-DE

S2LOX

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
28121	742,92		1 385,50	1 385,50	1 385,50
28128	6 259,15		5 921,19	5 921,19	5 921,19
281316	4 545,66		4 545,66	4 545,66	4 545,66
281351	13 518,97		13 518,72	13 518,72	13 518,72
281352	8 495,23		8 495,20	8 495,20	8 495,20
28152	3 734,88		3 734,88	3 734,88	3 734,88
281538	4 727,40		4 727,40	4 727,40	4 727,40
281568	328,37		0,00	0,00	0,00
2815738	4 029,78		4 512,38	4 512,38	4 512,38
28158	19 337,36		15 529,37	15 529,37	15 529,37
28181	430,00		430,00	430,00	430,00
281828	16 235,36		15 159,85	15 159,85	15 159,85
281831	3 888,76		4 298,32	4 298,32	4 298,32
281838	17 597,21		13 671,42	13 671,42	13 671,42
281841	2 610,89		2 073,63	2 073,63	2 073,63
281848	12 091,00		6 836,45	6 836,45	6 836,45
28188	12 893,73		45 819,40	45 819,40	45 819,40
041	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	617 086,34		200 000,00	200 000,00	200 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

S²LOW

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	5 385 345,20	0,00	0,00	5 830 684,99	5 830 684,99	0,00	5 830 684,99	5 830 684,99
011	Charges à caractère général (3)	1 624 691,00	0,00	0,00	1 794 404,74	1 794 404,74	0,00	1 794 404,74	1 794 404,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 501 500,00	0,00		3 241 000,00	3 241 000,00		3 241 000,00	3 241 000,00
014	Atténuations de produits	52 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	472 618,66	0,00	0,00	445 086,17	445 086,17	0,00	445 086,17	445 086,17
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 650 809,66	0,00	0,00	5 520 490,91	5 520 490,91	0,00	5 520 490,91	5 520 490,91
66	Charges financières	106 449,20	0,00		104 194,08	104 194,08		104 194,08	104 194,08
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	117 449,20	0,00	0,00	110 194,08	110 194,08		110 194,08	110 194,08
	Total des dépenses réelles	4 768 258,86	0,00	0,00	5 630 684,99	5 630 684,99	0,00	5 630 684,99	5 630 684,99
023	Virement à la section d'investissement	434 839,62			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	182 246,72			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	617 086,34			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								5 830 684,99

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE



III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 385 345,20	0,00	5 830 684,99	5 830 684,99	5 830 684,99
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	616 620,00	0,00	620 820,00	620 820,00	620 820,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 038 976,00	0,00	1 058 976,00	1 058 976,00	1 058 976,00
731	Fiscalité locale	2 846 577,00	0,00	3 187 380,00	3 187 380,00	3 187 380,00
74	Dotations et participations (2)	643 181,00	0,00	679 949,85	679 949,85	679 949,85
75	Autres produits de gestion courante (2)	227 000,00	0,00	248 300,00	248 300,00	248 300,00
	Total des recettes de gestion des services	5 372 354,00	0,00	5 820 425,85	5 820 425,85	5 820 425,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	5 000,00	0,00	2 267,94	2 267,94	2 267,94
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 000,00	0,00	2 267,94	2 267,94	2 267,94
	Total des recettes réelles	5 377 354,00	0,00	5 822 693,79	5 822 693,79	5 822 693,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	7 991,20		7 991,20	7 991,20	7 991,20
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	7 991,20		7 991,20	7 991,20	7 991,20
	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

5 830 684,99

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

D : 045-214502726-20230123-001_2023-DE



(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 385 345,20	0,00	0,00	5 830 684,99	5 830 684,99	0,00	5 830 684,99	5 830 684,99
011	Charges à caractère général (4)	1 624 691,00	0,00	0,00	1 794 404,74	1 794 404,74	0,00	1 794 404,74	1 794 404,74
6042	Achats de prestations de services	97 946,00	0,00		109 694,54	109 694,54	0,00	109 694,54	109 694,54
60611	Eau et assainissement	51 020,00	0,00		20 470,00	20 470,00	0,00	20 470,00	20 470,00
60612	Energie - Electricité	160 000,00	0,00		225 000,00	225 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00
60621	Combustibles	8 750,00	0,00		10 275,00	10 275,00	0,00	10 275,00	10 275,00
60622	Carburants	20 300,00	0,00		22 150,00	22 150,00	0,00	22 150,00	22 150,00
60623	Alimentation	11 700,00	0,00		12 909,43	12 909,43	0,00	12 909,43	12 909,43
60624	Produits de traitement	13 700,00	0,00		8 450,00	8 450,00	0,00	8 450,00	8 450,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 750,00	0,00		4 450,00	4 450,00	0,00	4 450,00	4 450,00
60631	Fournitures d'entretien	20 600,00	0,00		25 450,00	25 450,00	0,00	25 450,00	25 450,00
60632	Fournitures de petit équipement	106 095,00	0,00		93 700,00	93 700,00	0,00	93 700,00	93 700,00
60633	Fournitures de voirie	9 750,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	14 290,00	0,00		15 090,00	15 090,00	0,00	15 090,00	15 090,00
6064	Fournitures administratives	9 150,00	0,00		7 270,00	7 270,00	0,00	7 270,00	7 270,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	17 400,00	0,00		17 400,00	17 400,00	0,00	17 400,00	17 400,00
6068	Autres matières et fournitures	39 850,00	0,00		35 700,00	35 700,00	0,00	35 700,00	35 700,00
611	Contrats de prestations de services	63 420,00	0,00		27 600,00	27 600,00	0,00	27 600,00	27 600,00
61351	Matériel roulant	17 300,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
61358	Autres	16 200,00	0,00		18 850,00	18 850,00	0,00	18 850,00	18 850,00
614	Charges locatives et de copropriété	6 700,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
61521	Entretien terrains	101 350,00	0,00		98 500,00	98 500,00	0,00	98 500,00	98 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	111 850,00	0,00		211 950,00	211 950,00	0,00	211 950,00	211 950,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	28 100,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	72 750,00	0,00		96 800,00	96 800,00	0,00	96 800,00	96 800,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
61524	Entretien bois et forêts	36 900,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	46 400,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6156	Maintenance	83 950,00	0,00		69 328,00	69 328,00	0,00	69 328,00	69 328,00
6161	Multirisques	12 000,00	0,00		9 104,80	9 104,80	0,00	9 104,80	9 104,80
6168	Autres primes d'assurance	10 000,00	0,00		12 682,97	12 682,97	0,00	12 682,97	12 682,97
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001-2023-DE



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	3 630,00	0,00		2 910,00	2 910,00	0,00	2 910,00	2 910,00
6184	Versements à des organismes de formation	22 280,00	0,00		45 750,00	45 750,00	0,00	45 750,00	45 750,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	750,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	14 500,00	0,00		41 220,00	41 220,00	0,00	41 220,00	41 220,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	48 700,00	0,00		27 800,00	27 800,00	0,00	27 800,00	27 800,00
6236	Catalogues et imprimés	57 850,00	0,00		41 310,00	41 310,00	0,00	41 310,00	41 310,00
6238	Divers	100,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6248	Divers	37 300,00	0,00		51 020,00	51 020,00	0,00	51 020,00	51 020,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 740,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
6261	Frais d'affranchissement	8 200,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6262	Frais de télécommunications	34 150,00	0,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 720,00	0,00		4 020,00	4 020,00	0,00	4 020,00	4 020,00
6282	Frais de gardiennage	25 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6288	Autres services extérieurs	53 300,00	0,00		59 900,00	59 900,00	0,00	59 900,00	59 900,00
63512	Taxes foncières	33 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	750,00	0,00		750,00	750,00	0,00	750,00	750,00
6358	Autres droits	1 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 501 500,00	0,00		3 241 000,00	3 241 000,00		3 241 000,00	3 241 000,00
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	0,00		17 750,00	17 750,00		17 750,00	17 750,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	30 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 177 800,00	0,00		1 382 500,00	1 382 500,00		1 382 500,00	1 382 500,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		10 700,00	10 700,00		10 700,00	10 700,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		298 800,00	298 800,00		298 800,00	298 800,00
64121	Rémunération principale	0,00	0,00		99 575,00	99 575,00		99 575,00	99 575,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001-2023-DE

S2LOW

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64131	Rémunérations	300 000,00	0,00		336 950,00	336 950,00		336 950,00	336 950,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		6 500,00	6 500,00		6 500,00	6 500,00
64168	Autres emplois aidés	20 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		33 198,00	33 198,00		33 198,00	33 198,00
64171	Apprentis - rémunérations	21 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	350 000,00	0,00		326 399,00	326 399,00		326 399,00	326 399,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	410 000,00	0,00		405 580,00	405 580,00		405 580,00	405 580,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	12 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	62 000,00	0,00		72 448,00	72 448,00		72 448,00	72 448,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	500,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	16 000,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	80 000,00	0,00		110 300,00	110 300,00		110 300,00	110 300,00
6488	Autres	200,00	0,00		3 200,00	3 200,00		3 200,00	3 200,00
014	Atténuations de produits	52 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
739115	Pré contrib redress finances publiques	12 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	472 618,66	0,00	0,00	445 086,17	445 086,17	0,00	445 086,17	445 086,17
65132	Prix	1 800,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
65311	Indemnités de fonction	75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		75 000,00	75 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
65315	Formation	23 893,66	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
65316	Frais de représentation du maire	100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
65568	Autres contributions	60 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	9 350,00	0,00		7 653,50	7 653,50		7 653,50	7 653,50
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001-2023-DE

S²LO

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
657362	Subv. fonct. CCAS	60 000,00	0,00		77 232,67	77 232,67	0,00	77 232,67	77 232,67
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	225 725,00	0,00		170 000,00	170 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	250,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 650 809,66	0,00	0,00	5 520 490,91	5 520 490,91	0,00	5 520 490,91	5 520 490,91
66	Charges financières	106 449,20	0,00		104 194,08	104 194,08		104 194,08	104 194,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance	106 449,20	0,00		104 194,08	104 194,08		104 194,08	104 194,08
67	Charges spécifiques (4)	6 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	6 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	117 449,20	0,00	0,00	110 194,08	110 194,08		110 194,08	110 194,08
	Total des dépenses réelles	4 768 258,86	0,00	0,00	5 630 684,99	5 630 684,99	0,00	5 630 684,99	5 630 684,99
023	Virement à la section d'investissement	434 839,62			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	182 246,72			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporables	182 246,72			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	617 086,34			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le



ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 385 345,20	0,00	5 830 684,99	5 830 684,99	5 830 684,99
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	616 620,00	0,00	620 820,00	620 820,00	620 820,00
7022	Coupes de bois	1 200,00	0,00	5 400,00	5 400,00	5 400,00
70323	Red. occupation dom. public	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	420,00	0,00	420,00	420,00	420,00
7066	Redevances services à caractère social	200 000,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	200 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
706888	Autres	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7078	Autres marchandises	1 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	30 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 038 976,00	0,00	1 058 976,00	1 058 976,00	1 058 976,00
73211	Attribution de compensation	954 836,00	0,00	954 836,00	954 836,00	954 836,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	34 140,00	0,00	34 140,00	34 140,00	34 140,00
7332	Taxe additionnelle droits de mutation	50 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
731	Fiscalité locale	2 846 577,00	0,00	3 187 380,00	3 187 380,00	3 187 380,00
73111	Impôts directs locaux	2 758 067,00	0,00	3 066 400,00	3 066 400,00	3 066 400,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	26 010,00	0,00	26 690,00	26 690,00	26 690,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	30 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
73154	Droits de place	2 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	30 000,00	0,00	30 790,00	30 790,00	30 790,00
74	Dotations et participations (3)	643 181,00	0,00	679 949,85	679 949,85	679 949,85
741121	DSR des communes	38 694,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
744	FCTVA	11 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
7473	Participation départements	600,00	0,00	600,00	600,00	600,00
74741	Participation communes membres du GFP	10 000,00	0,00	11 480,25	11 480,25	11 480,25
74748	Participation autres communes	4 000,00	0,00	4 592,10	4 592,10	4 592,10
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	4 569,50	4 569,50	4 569,50
7478211	Participation Etat	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	575 387,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

S2LOW

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	6 208,00	6 208,00	6 208,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	227 000,00	0,00	248 300,00	248 300,00	248 300,00
752	Revenus des immeubles	214 000,00	0,00	230 000,00	230 000,00	230 000,00
75888	Autres	13 000,00	0,00	18 300,00	18 300,00	18 300,00
Total des recettes de gestion des services		5 372 354,00	0,00	5 820 425,85	5 820 425,85	5 820 425,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	5 000,00	0,00	2 267,94	2 267,94	2 267,94
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	2 267,94	2 267,94	2 267,94
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 377 354,00	0,00	5 822 693,79	5 822 693,79	5 822 693,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	7 991,20		7 991,20	7 991,20	7 991,20
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		7 991,20	7 991,20	7 991,20
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	7 991,20		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		7 991,20		7 991,20	7 991,20	7 991,20

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 620 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 620 000,00									
00001740032	CREDIT AGRICOLE	10/08/2021		01/12/2021	70 000,00	F			0,270		T	X Echéance constante		A-1
1863395	CREDIT AGRICOLE	07/02/2022		18/05/2022	350 000,00	F			0,810		T	X Echéance constante		A-1
413884E	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	21/07/2021		09/11/2021	400 000,00	F			0,470		T	X Echéance constante		A-1
70080464408	CREDIT AGRICOLE	26/05/2011		25/08/2011	950 000,00	F			4,630		T	C		A-1
79144177939533	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	26/04/2011		30/07/2011	2 650 000,00	F			4,660		T	C		A-1
88165254804585ND	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	05/12/2016		23/03/2017	200 000,00	F			0,800		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 25/01/2023
 Reçu en préfecture le 25/01/2023
 Publié le
 ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Devise	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					4 620 000,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général de l'impôt sur le revenu.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 810 972,22				223 341,39	94 194,08	0,00	317,09
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 810 972,22				223 341,39	94 194,08	0,00	317,09
00001740032		0,00	A-1	52 588,45	3,67	F	0,312	13 971,59	127,85	0,00	0,00
1863395		0,00	A-1	340 497,45	24,08	F	0,916	12 760,10	2 719,34	0,00	317,09
413884E		0,00	A-1	351 021,49	8,58	F	0,000	39 390,39	1 580,45	0,00	0,00
70080464408		0,00	A-1	513 000,00	13,33	F	4,630	38 000,00	23 092,13	0,00	0,00
79144177939533		0,00	A-1	1 431 000,00	13,25	F	4,660	106 000,00	65 730,98	0,00	0,00
8816525/4804585/ND		0,00	A-1	122 864,83	8,92	F	0,805	13 219,31	943,33	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

S2LO

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 810 972,22					223 341,39	94 194,08	0,00	317,09

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					3 871 200,93	3 348 690,74										68 879,76	72 995,22	
3F CENTRE VAL DE LOIRE	2019	X Echéance constante	ACQUISITION EN VEFA DE 28 LOGEMENTS IMPASSE DE GOBSON "LE PETIT BEAUTHIER"	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 486 878,92	1 371 452,23	35,00	A	F	1,350	F	1,350	1,350	-		18 514,61	29 837,11	
BATIR CENTRE	2008	X Echéance constante	ACQUISITION/AMELIORATION 6 LOGEMENTS RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	65 234,00	53 295,30	25,67	A	F	4,300	F	4,300	4,300	-		2 291,70	1 152,72	
BATIR CENTRE	2008	X Echéance constante	ACQUISITION/AMELIORATION 6 LOGEMENTS RUE DU 11 NOVEMBRE 1918	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	168 113,50	150 847,90	35,67	A	F	4,630	F	4,630	4,630	-		6 984,26	1 703,22	
LOGEM LOIRET	2011	P	ACQUISITION EN VEFA 10 LOGEMENTS (TRAVAUX)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	512 332,00	414 994,43	28,25	A	F	2,350	F	2,350	2,350	-		9 752,37	10 144,81	
LOGEM LOIRET	2011	P	1 ACQUISITION EN VEFA 10 LOGEMENTS (FONCIER)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	267 456,50	231 974,86	38,25	A	F	2,350	F	2,350	2,350	-		5 451,41	3 000,00	
OPAC DU LOIRET	2006	X Echéance constante	1 ACQUISITION AMELIORATION 7 LOGEMENTS RUE DU COTEAU (FONCIER)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	49 243,50	40 911,14	33,67	A	F	3,250	F	3,250	3,250	-		1 329,61	5 100,00	
OPAC DU LOIRET	2006	X Echéance constante	1 ACQUISITION AMELIORATION 7 LOGEMENTS RUE DU COTEAU (TRAVAUX)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	194 179,00	131 288,71	18,67	A	F	3,250	F	3,250	3,250	-		4 266,88	5 100,00	
OPAC DU LOIRET	2008	X Echéance constante	ACQUISITION/AMELIORATION 2 LOGEMENTS INDIVIDUELS	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	94 704,50	77 372,33	25,33	A	F	4,300	F	4,300	4,300	-		3 327,01	1 000,00	

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

S²LOW

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPAC DU LOIRET	2008	X Echéance constante	1 ACQUISITION AMELIORATION 2 LOGEMENTS INDIVIDUELS (FONCIER)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 742,00	8 656,68	35,33	A	F		4,300	F		4,300	-		372,24	104,79
RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2012	X Echéance constante	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS INDIVIDUELS VEFA RUE DE LA RACINERIE	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	556 077,51	452 662,84	29,67	A	F		1,850	F		1,850	-		8 374,26	11 422,63
RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2012	P	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS EN VEFA (FONCIER)	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	296 277,50	260 974,81	39,50	A	F		2,350	F		2,350	-		6 132,91	4 002,44
RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2016	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS SITUES RUE BASSE "LE PETIT BEAUTHIER"	EPA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	170 962,00	154 259,51	34,00	A	F		1,350	F		1,350	-		2 082,50	3 477,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					3 871 200,93	3 348 690,74											68 879,76	72 422,22

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE



(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	1,00	14,00	12,84	0,00	12,84
Adjoint Administratif	C	0,00	1,00	1,00	0,04	0,00	0,04
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Principal	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Attaché Territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		27,00	0,00	27,00	25,50	5,00	30,50
Adjoint Technique	C	13,00	0,00	13,00	11,70	0,00	11,70
Adjoint technique Ppal 2ème C	C	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM Ppal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM Ppal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistants maternelles	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Conseiller Territorial socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur principal de jeunes enfants	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ATSEM Principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM Principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistantes-maternelles	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Auxiliaire de Puériculture Classe Normale	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Infirmière soins gén. classe sup.	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	3,00	8,00	7,50	3,30	10,80
Adjoint d'animation	C	2,00	2,00	4,00	3,60	0,70	4,30
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	1,00	2,00	1,90	2,60	4,50
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier-chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de Police Municipale Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DGS de 2000 à 10.000 habitants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		57,00	4,00	61,00	57,84	8,30	66,14

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A	A
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM		0,00	A	A
Adjoint technique Ppal 2ème C	C	TECH		0,00	A	A
Technicien	B	TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.

MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4. pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières ; recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1-333-10 : Collaborateurs de groupes d'élus.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 25/01/2023

Reçu en préfecture le 25/01/2023

Publié le

ID : 045-214502726-20230123-001_2023-DE

S²LOW



V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/01/2023

Présenté par Le Maire (1),
A Saint-Cyr-en-Val, le 23/01/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Saint-Cyr-en-Val, le 23/01/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

M. BERTHIER Philippe	
M. CHABASSOL Alain	
M. DELPLANQUE Didier	
M. GABEAU Michel	
M. GIRBE Alain	
M. LETOURNEUR Guy	
M. MARSEILLE Alain, Adjoint	
M. MICHAUT Vincent, Maire	
M. NICOULAUD Gilles, Adjoint	
M. PINTO Stéphane	
M. POUGET Thierry	
M. PREVOT Martial	
M. TOUSSAINT Jacques	
M. VASSELON Michel, Adjoint	
Mme COULMEAU Maguy	
Mme DURAND Annick	
Mme GADOIS Nathalie	
Mme MELINE Anne-Marie	
Mme NICOULAUD Anita	
Mme PEIXOTO Marie, Adjointe	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

Mme RENAUD Catherine, Adjointe	
Mme RIBEIRO Suzana	
Mme SOREAU Evelyne	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Cyr-en-Val, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.